



Presse Nationale

> Politique



Retour de Gbagbo : Simone Gbagbo remercie le Président Ouattara

Simone Gbagbo traduit sa reconnaissance au Chef de l'État Alassane Ouattara, après le retour de Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire, le 17 juin 2021. « Ce retour a aussi été le fruit de l'accord du Chef de l'État, M. Alassane Ouattara, de voir le Président Laurent Gbagbo rentrer dans son pays. Je lui dis infiniment merci pour cela », écrit-elle dans une note adressée aux Ivoiriens, rendue publique, hier. Par ailleurs, Simone Gbagbo demande à Alassane Ouattara de se pencher sur le retour de Blé Goudé, actuellement à La Haye, après avoir été également acquitté par la Cpi, au terme du même jugement. Dans la même veine, elle encourage le Chef de l'État à peser de tout son poids pour que soient libérées certaines personnalités tombées sous le coup de la loi, après leur procès devant les tribunaux ivoiriens. Suite à la crise post-électorale de 2010-2011 et à celle qui a secoué le pays après la présidentielle de 2020. Pour Mme Gbagbo, ce qui importe aujourd'hui, c'est que l'ensemble des populations ivoiriennes soient réconciliées et vivent en symbiose, dans la paix et la cohésion totale.

> Economie



Vaccination contre la Covid-19 : Afreximbank promet 7,8 millions de doses à la Côte d'Ivoire

Le président-directeur général (Pdg) de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le Nigérian Benedict Okey Oramah, a été reçu en audience, hier, mardi 6 juillet, au palais de la Présidence au Plateau, par le Chef de l'État Alassane Ouattara. Au menu de cette rencontre, la lutte contre la propagation de la Covid-19 et les différentes initiatives entreprises en Côte d'Ivoire par cette institution bancaire. A sa sortie d'audience, le Pdg d'Afreximbank a indiqué qu'il a annoncé au Chef de l'État ivoirien la volonté de son institution d'apporter sa contribution à la lutte contre la Covid-19 en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire. Et cela, à travers l'achat de 420 millions de doses de vaccins pour l'Afrique dont 7,8 millions pour la Côte d'Ivoire. Il s'agit, selon lui, de tous les vaccins en cours actuellement.



PND 2021-2025 : la BAD annonce son soutien à la Côte d'Ivoire

Reçu hier par le Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a réaffirmé le soutien de l'institution à la mise en œuvre du Plan national de Développement (PND) 2021-2025 de la Côte d'Ivoire. Il a fait savoir que l'appui de la BAD va également porter sur la transformation de la chaîne de valeur agricole pour les produits comme la banane plantain, la mangue, l'anacarde, le café, le cacao, le palmier à huile, etc. Ce seront des investissements dans les infrastructures, pour transformer les zones rurales en zones de création de richesse.

> Société



Résultats du BEPC proclamés, hier : 41,27% d'admis en 2021 contre 53,17 en 2020

Les résultats des examens du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), ont été proclamés le mardi 6 juillet 2021 par la Direction des examens et concours (DECO). L'on note 41,27% de candidats admis pour la session 2021 contre 53,17%, l'année dernière. Soit un recul de 11,9 %. L'on compte 91 578 filles admises sur 222 017 candidates et 101 820 garçons admis sur 246 651 candidats. Sur un total 468 668 présents le jour des examens, ce sont donc 193 398 candidats, qui se sont procurés le diplôme de fin de premier cycle.

Conseil Régional du Cavally / Depuis Taï, Anne Ouloto annonce l'ouverture de trois collèges de proximité pour la rentrée 2020-2021



La ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto, a présidé le 2ème conseil régional du Cavally en sa qualité de présidente dudit conseil le 3 juillet 2021 au foyer des jeunes de Taï, ville située à 85 km de Guiglo. A cette occasion, la ministre Anne Désirée Ouloto a annoncé l'ouverture de trois collèges, tels que le collège moderne des jeunes filles, le collège de Zro et le collège de Goya 1 dans le département de Guiglo pour la rentrée 2021-2022. Elle a également souligné que plusieurs infrastructures sanitaires ont été livrées et la réalisation de nombreux projets sont en cours.



Manque d'hygiène dans les établissements sanitaires publics : le ministre Pierre Dimba va frapper

« Il m'a été donné de constater le manque d'hygiène dans la plupart des établissements sanitaires qui affectent la qualité des soins. A cet effet, je vous demande de prendre en urgence, dès la diffusion de la présente circulaire, des mesures correctrices pour améliorer l'environnement sanitaire des structures de santé dont vous avez la charge », fait savoir le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle, Pierre Dimba, dans une adresse, la semaine dernière, à l'endroit des directeurs régionaux de la santé, directeurs départementaux de la santé et aux directeurs des établissements sanitaires. « Des missions de contrôles se feront régulièrement par les services compétents du ministère en charge de la Santé. Tout manquement aux mesures prescrites par la présente circulaire expose les contrevenants à des sanctions administratives et disciplinaires », prévient le ministre.



Covid-19 : 54 nouveaux cas et 24 guéris annoncés, hier

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle a enregistré ce mardi 6 juillet 2021, 54 nouveaux cas de Covid-19 sur 2 462 échantillons prélevés soit 2,2 % de cas positifs, 24 guéris et 0 décès. A la date du 6 juillet 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 48 634 cas confirmés dont 47 994 personnes guéries, 315 décès et 325 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 722 995. Le 5 juillet, 13 856 doses de vaccins contre la Covid-19 ont été administrées soit un total de 814 945 doses administrées. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle invite toutes les personnes de plus de 18 ans à se faire vacciner dans les centres de vaccination. La vaccination contre la Covid-19 est gratuite et volontaire.



Lutte contre l'insalubrité : le ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier équipe le District d'Abidjan en matériels

Le ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier, à travers le Projet de transport urbain d'Abidjan (Ptua), a mis à la disposition de la Direction des parcs et jardins du District autonome d'Abidjan (Daa) du matériel technique. Cela, afin de renforcer les capacités opérationnelles et techniques du District. La remise du matériel a eu lieu le jeudi 1er juillet 2021, à l'espace Canal au bois dans la commune de Treichville. Ce matériel était composé de tracteurs agricoles, de tronçonneuses, de tondeuse à gazon thermique tractée, de brouettes, de citerne à eau, de pelles, de pioches, de balaies métalliques, d'arrosoirs, d'engrais, d'herbicides, etc., le tout, d'une valeur de 115 millions de FCFA. Pour la circonstance, le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédée Kouakou, a fait savoir que cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Ptua.



Autonomisation de la femme : fructueux échanges entre la ministre Nassénéba Touré et la directrice exécutive de l'Onu-femmes à Paris

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, dans le cadre de sa participation au Forum génération égalité à Paris, en France, a échangé avec la directrice exécutive de l'Onu femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka. Cette rencontre avait pour objet, la prochaine venue de la directrice à Abidjan et le financement de l'autonomisation de la femme en Afrique, en général, et en particulier en Côte d'Ivoire. Selon la ministre Nassénéba Touré, l'Onu-femmes doit encore plus investir pour accompagner les efforts du Président de la République Alassane Ouattara en matière de l'autonomisation de la femme, et aussi pour l'égalité du genre.



Annuaire statistique d'état civil en Côte d'Ivoire : plus de 800 000 naissances enregistrées en 2020

811 511 naissances, 53 688 décès, 27 331 mariages célébrés et 1 668 demandes de divorces introduites. Ce sont là les statistiques des faits d'état civil enregistrés en Côte d'Ivoire pour le compte de l'année 2020. Ces chiffres contenus dans l'annuaire statistique d'état civil 2020 ont été dévoilés hier au cours de l'atelier de présentation de ce document ainsi que de son rapport d'analyse initié par la direction des études, de la statistique, de la programmation et du suivi-évaluation du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.



Burida/ Droits d'auteur et droits voisins : plus de 2 milliards mobilisés au premier semestre 2021

Plus de deux milliards et quatre cent millions de FCFA, c'est le montant global des droits cumulés par le Bureau ivoirien du droit d'auteur (Burida) au premier semestre 2021. Cette somme a été répartie sur un effectif de 41 156 bénéficiaires. C'est ce que révèle une communication faite le 5 juillet dans les locaux du Burida. C'était lors de la visite du premier magistrat de la commune de Cocody, Jean-Marc Yacé. Ce passage au Burida a enregistré la présence d'Harlette Badou Kouamé N'Guessan, ministre de la Culture et de l'Industrie des arts et du spectacle. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat qui lie la mairie de Cocody au Burida.



Attaques terroristes en Côte d'Ivoire : cinq Mauritaniens incarcérés

Les services de renseignements ont progressé dans leurs enquêtes sur les attaques terroristes ayant visé les bases de Kafolo et de Doropo. Les autorités ivoiriennes ont établi avec certitude que des groupes salafistes mauritaniens sont impliqués dans cette attaque. Au moins, 2 millions d'ouguiyas ont servi à financer l'opération qui a causé la mort de 11 soldats ivoiriens. Cinq ressortissants de ce pays par qui les fonds ont transité sont arrêtés, des commerçants établis depuis une quarantaine d'années en Côte d'Ivoire. Les Présidents Alassane Ouattara et Mouhamed Ould Ghazouani doivent s'entretenir à ce sujet, les prochains jours. Leurs ministres de la Défense et de la Sécurité évoqueront également la question.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.offidel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.